



Lycée français de Nairobi Denis Diderot

Argwings Kodhek Road, PO Box 47525 – 00100, Nairobi, Kenya
Tél: +254 20 243 77 15/5, Télécopie : +254 20 243 76 49
Courriel : infoprimaire@diderot.ac.ke



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉCOLE 13/06/19

Ordre du jour

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, validation du compte-rendu du dernier conseil d'école
2. Présentation de la structure pédagogique pour la rentrée 2019
3. Enseignement des langues
4. Questions diverses

Autres questions soumises au préalable par les membres du Conseil :

- Questions des objets perdus

Documents Jointes :

La séance débute à 16h35 en présence :

- **des représentants de parents d'élèves** :

Mme Salma Adil, Mme Christelle Coville, Mme, Farah Bhanji, Mme Zineb Akhanchouf

- **de l'équipe pédagogique** :

Mme Sylvie Bourguignon, M. David Viers, Mme Virginie Lurienne, Mme Véronique Garcier, Mme Axelle Latour, Mme Marion Perticoz, Mme Perrine Ruaz, Mme Caroline Vigot, M Luc Lagouche, Mme Sandrine Morahain, Mme Nathalie Hery, Mme Mariette Bastien

- **des membres de la direction** :

Monsieur Schmitt, Monsieur Kopp

Excusés :

Monsieur Seignolles, Madame Schmitt

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, approbation du PV

Le Président de la séance, Monsieur Kopp, annonce l'ordre du jour.

Pour cette séance, Madame Bourguignon sera la secrétaire.

Le compte rendu du conseil d'école du 28 janvier est validé à l'unanimité.

2. Point sur les projets du mois de juin

Contain'art : il a été inauguré lors de la kermesse.
Le samedi 22 juin, une exposition en lien avec l'astronomie à partir de cette date.
Ce jour-là aura lieu également un tournoi de football. Cette journée festive rassemblera petits et grands autour d'activités sportives (football, pétanque, ping-pong..) et d'autres activités tout au long de la journée avec l'association Slum Soka.
Des stands de restauration sera en place à leur profit.
Ecole et cinéma : dernière projection fin juin. Le projet a permis 3 projections pour chacun des cycles avec notamment la découverte du cinéma burlesque.
Projection du film *Le grand méchant renard grand gagnant* du Prix Kitabu CE2/CM1
Le conseil des élèves : le dernier conseil aura lieu la semaine prochaine, avec pour thématique l'embellissement de la cour.
Journée des mathématiques : 27 juin (course d'orientation et rallye math) au cycle 3
Deux rallyes math ont été organisés au cycle 2 cette année.
Olympiades de la PS au CM2 du 1^{er} au 3 juillet

3. Présentation de la structure pédagogique pour la rentrée 2018

La rentrée est prévue le 3 septembre 2019.
L'accueil sera échelonné pour les PS qui seront reçus sur deux jours (à confirmer en fonction du nombre de parents accueillis).
Un accueil particulier des PS et MS avec les parents est prévu le 25 et le 27 juin pour accompagner les familles lors de la première scolarisation.

Les effectifs actuels sont de 421 élèves dont 120 maternelle et 301 en élémentaire.
Projection à la date d'aujourd'hui :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
27	40	53	63	69	56	55	58

11 dossiers sont en attente en Maternelle. Des tests de positionnement sont en cours.

Pour cette structure pédagogique, trois cours-double seront présents à la rentrée :

PS	MS	MS/GS	GSA	GSB
CPA	CPB	CPC		
CE1A	CE1B	CE1/CE2		
CE2A	CE2B			
CM1A	CM1B	CM1/CM2		
CM2A	CM2B			

Créer des cours double permet de diminuer les effectifs d'une cohorte

Au niveau des enseignants, l'équipe connaît quelques départs ...

Madame Virginie Schmitt
Madame Marion Perticoz
Madame Marjorie Bouget

Ils seront remplacés par des enseignants venant de France

... mais également dans l'équipe « non-enseignant » :

AVS : Monsieur Juliet Mulsiwa
Orthophoniste : Madame Christine Bénard
ASEM : Florence Wayua
Accueil péri-scolaire : Zeina Abi Aad

3. Organisation du temps scolaire et modification des heures d'enseignement

Réflexion autour de l'enseignement de l'anglais.

La visite annuelle de l'Inspecteur de l'Education Nationale centrée sur le dispositif d'enseignement de l'anglais a permis de donner de nouvelles orientations nécessaires à l'amélioration du dispositif.

L'équipe travaille donc à la formalisation des parcours d'apprentissage en élémentaire en s'appuyant très majoritairement sur l'utilisation d'une méthode. L'équipe mettra donc en place à la rentrée la méthode d'apprentissage English Cambridge Global sur tous les niveaux d'enseignement et sur les différents groupes (beginners, intermediate, advanced).

Cette méthode constitue l'ossature de l'enseignement pour lequel l'équipe des langues structure une programmation.

La méthode sera complétée par deux outils numériques : Urbrainy et Hamilton.

Un grand merci à Fabienne pour son accompagnement et ses précieux conseils lors des journées d'échanges.

Un schéma similaire sera à appliquer pour l'enseignement du Kiswahili pour mieux structurer les deux parcours déjà en place. Un apprentissage plus ludique éveillant l'intérêt des élèves pour la langue sera en place à la rentrée.

Il n'y aura pas de changements d'horaire à la rentrée pour le kiswahili : 1 heure obligatoire et 1h optionnelle.

Le règlement intérieur

L'article 4 modifié l'an dernier est réaffirmé pour faire respecter la règle des boîtes repas. Seules les boîtes repas pour des élèves ayant un plan d'accueil individualisé (PAI) sont acceptées.

Ce document, s'il n'est pas signé par un médecin n'a pas de valeur.

Par ailleurs les conditions d'accès à l'établissement vont changer pour des questions de sécurité. Les personnes tierces venant apporter la boîte repas n'auront plus accès à l'établissement sauf si la demande fait partie du plan d'accueil individualisé ou projet de scolarisation.

Parmi les conditions d'accès à l'établissement, les parents de CP ne pourront plus entrer dans l'établissement.

Cette autorisation concernera uniquement les parents de Maternelle.

L'équipe pédagogique se basera sur le travail des surveillants et des enseignants pour raccompagner les élèves.

Ajout d'un article : Article 22 : obligation des paiements des droits de scolarité

« La scolarité dans un établissement de l'AEFE est payante pour tout jeune inscrit quelle que soit sa nationalité. Elle peut être réglée annuellement ou trimestriellement en fonction des conditions en vigueur définies par la fiche tarifaire de l'année scolaire en cours.

Si la famille ne s'est pas acquittée des sommes dues dans le délai indiqué sur la facture (en général 21 jours après réception de l'avis à payer), un processus de recouvrement sera lancé par l'établissement.

Les retards sur règlement de factures sont soumis à une pénalité de 2% par mois à compter de la date d'échéance de la facture.

L'absence de paiement avant la fin du trimestre peut entraîner une radiation de l'élève, sauf cas particulier soumis au proviseur. Si la régularisation n'est pas effective à la fin de l'année scolaire, le chef d'établissement est fondé à ne pas procéder à la réinscription de l'élève.

En cas d'absence de régularisation de la facture dans le délai fixé par l'ultime relance, l'établissement pourra engager des poursuites par la voie contentieuse contre la famille ».

Approbaton de tous.

4. Questions diverses	<p>- Question / les objets perdus</p> <p>Les vêtements perdus sont laissés devant les classes pour permettre aux élèves de les récupérer le plus rapidement possible.</p> <p>Pour les objets perdus, ils sont ramassés et exposés dès le lendemain dans la cour de l'école pour que chacun puisse les retrouver.</p> <p>Les objets sont ensuite exposés à l'entrée de l'établissement.</p> <p>Les familles doivent davantage écrire les noms ou prénoms sur les vêtements et objets. La masse des objets qui ne retrouvent jamais leur propriétaire est très importante.</p>
Fin du Conseil	L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la séance s'est terminée à 17h25.